

Conseil de quartier Mairie-Fontainebleau

Compte rendu

Mardi 24 septembre 2024

Ordre du jour

- Le rôle des conseils de quartier
- Les sollicitations en cours
- Point d'étape sur les budgets participatifs
- Les commerces au Kremlin-Bicêtre
- L'agenda de votre quartier
- Les questions relatives à votre vie de quartier

Le rôle des conseils de quartier

Alors que la loi ne les a rendus obligatoires qu'en 2002 et uniquement pour les villes de plus de 80 000 habitants, la ville du Kremlin-Bicêtre a été précurseur sur ce sujet puisque des conseils de quartiers ont été mis en place dès 1995.

Les conseils de quartier sont des moments d'échanges qui permettent aux Kremlinois de débattre de la vie de leur quartier, de s'informer et faire le point sur l'avancée des projets, mais également de participer aux débats sur l'avenir de la Ville. Ces rendez-vous sont aussi un moyen pour les habitants de s'exprimer et d'obtenir des réponses à toutes leurs interrogations sur les équipements publics, l'aménagement, la voirie, la sécurité, l'environnement, le commerce...

Consciente que ces conseils doivent évoluer pour redynamiser l'activité de ces structures, la municipalité a proposé en 2020 de nouvelles dispositions en faveur d'une meilleure répartition des quartiers et d'un fonctionnement différent, qui donne davantage de place aux Kremlinois.

Dans un souci de cohérence et de cohésion, la géographie des quartiers a été repensée passant ainsi de 4 à 3 avec la création des quartiers :

- La Mairie-Fontainebleau (espace André-Maigné)
- Les Barnufles – Cœur de ville (école Charles-Péguy)
- Les Martinets – Le Plateau (école Benoit-Malon)

Le Conseil municipal a souhaité doter les conseils de quartier de pouvoir élargis :

- Un budget autonome
- Un bureau composé de Kremlinois et élu par les habitants, dont un délégué

- Une représentation au Conseil municipal par le biais du délégué
- Un droit d'interpellation du Maire sur des projets concernant la commune en début de séance du Conseil municipal

L'ensemble des présentations et des comptes rendus des conseils de quartier sont disponibles sur le site de la Ville. Vous y trouverez également les informations concernant vos quartiers : les événements à venir, les prochaines concertations etc.

Les sollicitations en cours

Sollicitation 1 : Occupation de l'espace public problématique par les commerçants notamment avenue de Fontainebleau (gestion des poubelles, espace public sale à proximité des commerces de bouche, étalement et supports de communication qui empiètent sur l'espace public)

Réponse des services techniques : Les services urbains traitent au mieux le « correctif », ainsi la Ville intervient auprès des commerçants pour les inciter à une meilleure gestion des espaces proches de leurs commerces respectifs, et a renforcé son action curative en matière de propreté. Cependant, il est clairement identifié que cette problématique ne repose pas uniquement sur l'action de la Ville du fait de ses causes structurelles et urbaines au vu notamment de la densité du site, la présence de nombreux commerces de bouche, de la fréquentation considérable d'utilisateurs chaque jour... Il est donc nécessaire d'aborder cette question de manière élargie et transversale, c'est ce que nous a enseigné l'audit propreté et c'est la raison pour laquelle la Ville travaille à des actions mobilisant tous les acteurs socio-économiques qui interagissent sur l'espace public.

Une réunion thématique sur les commerces au Kremlin-Bicêtre a eu lieu le 18 septembre dernier.

Sollicitation 2 : Problème de stationnement gênant avenue Antoine-Lacroix, devant la poste.

Réponse des services techniques : Dans le cadre du plan de circulation actuel, il n'existe malheureusement pas de solution structurelle, au niveau de la voirie, pour empêcher ce type de comportement. Dès que cela est possible, les contrevenants sont verbalisés.

Retour sur les projets issus des budgets participatifs

Afin de favoriser des projets locaux portés par les habitants et qui ont une réalisation concrète dans le quotidien des Kremlinoises et des Kremlinois, la Ville propose un budget participatif par quartier d'un montant de 50 000 € chacun. Qui est concerné ?

Habitant ou copropriété, association ou collectif, école ou centre de loisirs, étudiant ou famille, tout le monde peut présenter le projet qui lui tient à cœur.

Le projet doit être :

- D'intérêt général
- localisé au Kremlin-Bicêtre dans votre quartier
- relever des compétences de la Ville
- avoir un coût maximum de 50 000 euros
- être un projet d'investissement (aménagement de l'espace, rénovation de bâtiments, achats d'équipements pérenne, travaux d'infrastructures etc.)

Jusqu'au 20 octobre, déposez votre projet sur *Le Lien*, la plateforme participative de la ville ou en remplissant le formulaire téléchargeable ci-dessous ou reçu par courrier et en le déposant dans l'urne de votre quartier.

En novembre, les services municipaux étudient la faisabilité technique de votre projet. Une réponse est apportée à chaque proposition : projet retenu, refusé ou à modifier. Une présentation complète des projets proposés dans votre quartier vous sera envoyée.

Vous pourrez ensuite voter les 12, 13, 14 novembre en conseil de quartier ou jusqu'au dimanche 31 décembre sur la plateforme participative de la Ville : Le Lien.

Les projets retenus seront présentés lors des Vœux du maire le 18 janvier 2025. Et la réalisation par les services de la Ville commencera pendant l'année 2025.

Projet 1 : Verdissement de la place Jean-Baptiste Clément

L'installation des canopées doit se faire mi-octobre en raison d'un retard de livraison du prestataire.

Projet 2 : Installations des jardinières

25 jardinières ont été installées, 9 supplémentaires le seront en octobre.

Projet 3 : Installation de bornes d'auto-réparation pour vélo

Les emplacements choisis sont le Parc Pinel et l'Avenue Fontainebleau, ces bornes seront installées en fonction de l'étude des réseaux sous-terrains.

Les commerces au Kremlin-Bicêtre (Compte-rendu de la réunion du 18 septembre)

Les représentants des CDQ ont abordé en premier lieu les problématiques liées à la présence de rats, engendrée par des déchets dispersés. Le problème des ordures et notamment des poubelles est lié à la vente à emporter dans les structures de restauration rapide. Malgré un passage quotidien des services municipaux de propreté urbaine, les espaces se remplissent rapidement d'ordures.

Un des représentants des CDQ interroge les propriétaires d'Okabé sur la possibilité qu'ils recrutent une personne qui nettoierait devant l'entrée du centre commercial, sur la place JB. Clément. Ces derniers ont répliqué qu'un agent de sécurité et un agent de nettoyage interviennent déjà régulièrement au cours de la journée, mais qu'ils ne peuvent dépasser leur périmètre. Ils feront toutefois remonter cette demande auprès de leur directeur technique, qui gère ces entretiens.

M. Tcherniak a évoqué le sujet des livreurs indépendants qui stationnent en scooter autour des restaurants et qui peuvent générer des nuisances (déchets, bruits...). Les services techniques ont rappelé que certains périmètres leur sont interdits, mais que les éloigner n'est pas la solution. La Police Municipale passe régulièrement mais qu'ils ne peuvent être constamment sur place. M. le Maire a indiqué que des enclos à poubelles devraient être mis en place avenue de Fontainebleau à partir de 2025 pour dissimuler les containers et limiter au maximum des nuisances animales (oiseaux et rats). La mairie est par ailleurs en attente de l'arrêté de l'EPT pour pouvoir verbaliser les contrevenants.

Plusieurs représentants des CDQ se sont plaints de la concentration des fast-foods et « restaurants Kebab » dans la ville (Mac Donald's, Burger King, Subway, KFC, O'Tacos...). Par ailleurs d'autres activités commerciales disparaissent (comme le pressing dans le centre commercial). Les représentants d'Okabé ont expliqué se heurter à la difficulté de trouver une clientèle pour certains commerces qui s'implantent à Okabé sans y prospérer. A la demande d'un « espace loisirs » pour les enfants dans l'enceinte du Centre commercial, Okabé a répondu que l'espace est insuffisant pour installer une telle activité. M. le Maire a rappelé que la diversification commerciale est complexe car ne dépend pas seulement de choix de la mairie ou des gérants d'Okabé mais que l'implantation des commerces est le résultat de l'offre et de la demande. Sur la politique commerciale, il souhaite avoir une vision à plus long terme, en repensant les thématiques de fréquentation et de conception des rues dans leur ensemble : quelles mobilités ? Quel verdissage ? Quel type de commerces ? Par ailleurs, M. le Maire fait savoir que la mairie agit dès qu'elle le peut pour acquérir et/ou installer et aider de nouveaux commerces comme avec la nouvelle librairie qui s'installera avenue Eugène Thomas. La Ville travaille également sur la question de commerces éphémères.

Le gérant du Constantinople déplore l'absence d'une clientèle de bureau. Les représentants d'Okabé rappellent qu'ils ne gèrent qu'uniquement la partie commerciale, non pas les bureaux qui jouxtent le centre commercial.

Plusieurs personnes ont souligné l'absence d'association des commerçants dans la ville qui animerait davantage les rues (il y a eu jusqu'à deux dans le passé).

Il est signalé que certains commerçants déploient des chevalets et pancartes publicitaires sur le trottoir, à proximité d'Okabé, qui gênent la circulation des piétons. Les représentants du centre commercial ont indiqué qu'ils interviennent auprès d'eux pour les faire enlever régulièrement, sans résultat durable.

A vous la parole !

Habitant : Question concernant le trottoir encombré par les racines d'arbres Boulevard du Général de Gaulle causant des accidents et des chutes, qu'est-il possible de faire ?

Réponse du maire Jean-François Delage : J'ai bien peur que la solution soit de couper l'arbre, ce qui est une solution que personne ne souhaite en finalité. Nous testons des aménagements notamment dans les cours d'école car le problème se pose fréquemment, pour ne pas avoir à tout couper.

Habitant : Rue Marie-Curie, des rats sont omniprésents, qu'est-il possible de faire ?

Jean-François Delage : On traite les quartiers régulièrement. Les bacs à ordures ont été protégés devant les sablons, notamment lié à des opérations de dératisation. Il y a la solution des boîtes noires avec les produits autorisés pour dératiser. On a aussi testé une solution avec des furets notamment au parc Pinel mais cette solution n'est pas concluante, les pertes étant trop peu élevées. On va continuer les séries de dératisation. Il faut aussi que l'on voit si les poubelles sont bien protégées dans ce quartier pour éviter que les rats ne soient attirés.

Habitante : Où en est-on du réaménagement du square Jules Guesde ?

Jean-François Delage : La RATP est en train de nous rendre le terrain, il nous reste le marché public à passer, en 2025 on devrait pouvoir commencer les travaux.

Habitante : Rue du 14 juillet, un immeuble en construction a neutralisé une partie du trottoir, le bus ne passe plus, les voitures passent moins vite, la rue est donc beaucoup plus calme. Est-il possible de

réfléchir à un aménagement pérenne pour faire en sorte que cette rue reste calme. Par ailleurs, les trottoirs sont trop petits, il n'y a pas assez de place pour les poubelles. Si le bus repasse avec les ambulances devant les cabinets, cela fait du bruit.

Jean-François Delage : On va y réfléchir. La RATP à l'ouverture de la station de la ligne 14 a décidé d'intervir les trajets des deux lignes bus 125 et 323, les 2 bus desservent désormais la station.

Habitant : Question sur le projet de piste cyclable rue Général Leclerc : la piste cyclable de la RD7 va-t-elle être réinstallée sur la route et non sur le trottoir ? Il était question d'en faire un referendum.

Jean-François Delage : Les travaux doivent commencer avec piétonnisation de la place de la république et les stationnements de surface vont être enlevés. Pour la RD7 compte tenu de la situation politique nationale, nous avons décidé de repousser le référendum au printemps prochain, on travaille actuellement avec le département pour faire en sorte que cette piste soit installée de façon sécurisée avec des jardinières pour sécuriser les cyclistes et les piétons. Si cet aménagement est fait avant le référendum nous proposerons une autre question.

Habitant : Sur cette rue les poubelles se retrouvent sur la piste cyclable, les voitures stationnent aussi, ce qui rend la circulation difficile.

Jean-François Delage : Il y a énormément de passage de la police municipale mais il faudrait en permanence avoir des policiers. La police est allée voir tous les commerçants concernant les déchets. On arrive au bout de la prévention et de la pédagogie, l'arrêté va être pris par l'EPT pour que l'on puisse verbaliser.

Habitant : Devant la station Hôpital Bicêtre, l'arrêt de bus du 125 et du 186 a été déplacé, la piste cyclable va-t-elle être donc rétablie sur Gabriel Péri ?

Jean-François Delage : Plusieurs choses doivent intervenir à cet endroit. Il y a une sortie de secours de l'autoroute A6, celle-ci va être déplacée, l'EPT sera le maître d'œuvre ainsi que la direction des routes pour le département, il y a beaucoup de partenaires. On va pouvoir déplacer cette sortie de secours sous l'immeuble car il y a un porche fait pour. Cela va permettre de faire des voies plus sécurisées avec des voies cyclables. Cela est prévu par nos services techniques et par ceux du département. La descente de la rue Séverine va aussi être réaménagée, l'idée serait de ne pas ouvrir cette partie à la circulation automobile, ce sera un aménagement temporaire pour les mobilités douces. Des bâtiments doivent être construits à l'intérieur de l'Hôpital, avec une tour, il y aura donc des passages d'engins et on reverra le problème une fois les aménagements terminés.

Habitant : A l'angle du Général Leclerc et rue du 14 juillet des voitures stationnent sur le passage piéton, notamment devant l'auto-école, des potelets ont été ajoutés, peut-on en mettre davantage ?

Jean-François Delage : les plots fonctionnent bien, on va essayer d'en installer davantage.

Habitant : Problème de drogue sur la place JB Clément : va-t-on traiter ce problème ?

Jean-François Delage : La police a bien identifié la personne qui vit dans le parking d'Okabé, il est connu de nos services mais la police nationale ne s'en est pas encore occupé. Il est sous OQTF. Les officiers de la police judiciaire ne peuvent pas lancer d'autres procédures.

Habitant : Rue Danton il y a des jardinières avec des canettes alors qu'il y a des poubelles à côté, peut-on indiquer que les jardinières ne sont pas des poubelles ?

Jean-François Delage : Le commerçant de la boulangerie la Kremlinoise nous l'a également indiqué. Le panneau est une première idée mais je ne suis pas sûre que ce soit une solution.

Habitant : Il faudrait une deuxième poubelle au-dessus. Il faudrait la même chose au carrefour Lacroix-Curie.

Jean-François Delage : Nous allons voir quels aménagements sont possibles.

Habitant : Où en est-on de l'aménagement de l'îlot Rossel ?

Jean-François Delage : On en est au stade où on s'est adjoint avec les services de l'EPT pour faire des études de chaque bâtiment et voir si une réhabilitation est possible ou pas, comment refaire du logement sans construire des immeubles. Les études vont pouvoir commencer en fin d'année. L'EPIF possède une partie du lot, on va travailler également avec certains propriétaires privés.

Habitant : Comment avance le projet de reprise du commerce de la Place Rouge ?

Jean-François Delage : On a choisi quelqu'un pour reprendre ce commerce, c'est un restaurateur qui a déjà des établissements sur Paris, cela sera une brasserie traditionnelle, la réponse de son prêt sera au 14 octobre.

Habitant : Il y a un immeuble en diagonale de la Kremlinoise, qui est muré que va-t-on en faire ?

Jean-François Delage : Il reste condamné tant que la justice n'a pas mis fin à la procédure. On avait demandé à le récupérer.

Habitant : Sous l'hôtel campanile, ce passage est utilisé fréquemment ce qui ne vend pas une bonne image de la ville aux touristes ? Il y a également un souci de circulation à l'entrée de ville. Par ailleurs, les automobilistes se font interpellés dans leur voiture par des personnes roms.

Jean-François Delage : Il y a de travaux qui ont été effectués qui n'ont pas donné les résultats escomptés pour la fluidification de la circulation. On a énormément de voies de circulation et de passage. On travaille à une proposition pour essayer de couvrir cette partie du périphérique et embellir cet espace.

Le camp a été évacué, les personnes se sont rapatriées de la porte d'Ivry et de Gentilly, ils se mettent aux entrées de ville. On a des passages de la police municipale, de la police du 13^e, de la police nationale qui font des interpellations quotidiennes. On ne sait actuellement que faire pour accueillir ces populations. A l'échelle communale on n'est pas armé pour gérer ce type de situation qui est avant tout une situation humaine que l'Etat ne sait pas gérer. On essaie de réguler de rendre la situation supportable.

Il y a des travaux de désamiantage dans l'hôtel Campanile, je sais que le propriétaire veut réhabiliter certains bâtiments du quartier.

Habitant : Est-il possible d'embellir l'immeuble le long du mur général de avec une fresque murale ?

Jean-François Delage : Vous devriez déposer ce projet au budget participatif 2025.

Habitant : Il y a une terrasse qui est trop grande sur un commerce en entrée de ville avenue Fontainebleau.

Jean-François Delage : Cette terrasse a été agrandie sans autorisation de la mairie.

Prochain conseil de quartier :
MARDI 12 NOVEMBRE A 19h30 A L'ESPACE ANDRE-MAIGNE